

nous donner le dynamisme dont nous avons besoin pour bâtir ce pays et une société qui ne sera pas seulement juste, mais humaine.

L'heure n'est pas aux spéculations et à la «politicaillerie», mais bien plus aux grandes décisions. Il n'en tient qu'aux bien-nés de se secouer pour ne pas être les victimes de ceux qui veulent renverser le régime. Qui sait? Le FLQ est peut-être le prélude de bien des séismes politiques qui vont marquer le Canada.

Évidemment, la vie à l'avenir ne sera plus ce qu'elle a été jadis au Canada. La belle époque nous échappe. L'histoire a pris un nouveau tournant. Vers où le Canada se dirige-t-il? Quelle sera sa destinée? Bien des réponses peuvent jaillir à notre esprit, mais une chose est certaine: tout dépendra de la façon que le gouvernement sera capable de canaliser les forces présentes pour bâtir ou démolir notre patrimoine.

Monsieur l'Orateur, je suis d'avis que le passé ne sera évidemment plus notre avenir. Nous devons légiférer sans cesse, adapter le pays au temps présent, cesser de vivre à la façon du moyen âge.

Telle est la leçon que le Front de Libération du Québec nous donne. A nous maintenant de tirer profit de la situation, afin de survivre démocratiquement. Il ne faut surtout pas oublier que les revendications présentées par le FLQ collent au Québec. C'est un mouvement qui tire profit de la situation présente, du chômage, de la pauvreté, des inégalités régionales, de la différence entre les deux groupes ethniques, de l'arrogance de l'un envers l'autre, etc. . . ce qui fait sa force et, inversement, la faiblesse du régime.

Il faut, et je le répète, voir au-delà du réel. Les forces et l'autorité auront peut-être recours à l'Armée pour combattre énergiquement et de façon adéquate le mouvement terroriste qui nous assaille et nous menace. Un sociologue dira sans doute que la société est malade, mais un chimiste dira qu'il faut un catalyseur pour activer la réaction chimique. Tous les deux diront alors la même chose, mais dans un langage imagé fort différent. A ce moment-là, si l'on parvient à bien saisir la parole imagée des gens, aussi curieux que cela puisse paraître, on sera en voie, à mon sens, de réaliser la démocratie.

En terminant mes remarques, j'aimerais lire un extrait de la lettre qu'a fait parvenir le premier ministre à mon chef, le 17 octobre dernier, et je cite:

C'est avec le plus grand sérieux que je sollicitais alors et que je sollicite encore aujourd'hui vos suggestions en vue de modifier les règlements, de même que celles que vous pourriez me fournir concernant la nature et le contenu d'une nouvelle loi. . . C'est avec empressement que je considérerai vos suggestions aussitôt que vous serez en mesure de me les communiquer.

Monsieur l'Orateur, les partis de l'opposition, et même certains députés ministériels, ont fait des suggestions qui ont presque toutes été rejetées par le gouvernement. Ainsi, comme en fait foi la page 1391 du *hansard* de lundi dernier, un député ministériel a proposé l'amendement suivant:

Qu'on modifie le bill C-181

a) en ajoutant, à la ligne 8, page 3, après le mot «Canada», les mots suivants: «en ce qui concerne la province de Québec ou le statut de celle-ci par rapport au Canada»;

[M. Beaudoin.]

De ce fait, le bill ne touche plus que le Québec et non pas les autres provinces. Au fait, il ne touche que les associations ou mouvements qui désirent la sécession. Que penser des autres provinces! Que penser des associations ou mouvements qui voudraient un fédéralisme éhonté, un fédéralisme de soumission et non de coopération!

Depuis que le présent gouvernement affirme qu'il ne veut pas de statut particulier pour la province de Québec, j'en suis à me demander si ses paroles ne diffèrent pas de ses actes.

Depuis que le gouvernement actuel affirme qu'il veut un bilinguisme «at large», *a mari usque ad mare*, il présente des rapports et charge des commissions d'étudier ce problème. Mais lorsqu'il rejette des amendements proposés par l'un des siens, qui demande que le projet de loi que nous étudions en ce moment soit rédigé en bon français, j'en suis à me demander si ses paroles ne sont pas en désaccord avec ses actes.

Le présent gouvernement, même après avoir affirmé qu'il prendrait note de toutes nos suggestions, les a rejetées à peu près toutes, et je me demande encore une fois si ses paroles ne sont pas en désaccord avec ses actes.

Monsieur l'Orateur, je m'oppose aussi à la rétroactivité du bill, laquelle ne saurait être justifiée. Si quelque parti politique provincial ou fédéral était déclaré «association illégale», à la suite d'agissements illégaux d'un ou de plusieurs de ses membres, tous ceux qui auraient participé à l'activité de ce parti seraient tenus pour hors-la-loi et coupables. Je soutiens que si cette loi était mise en vigueur intégralement, elle constituerait une violation de la liberté de l'homme de militer dans une association ou mouvement qui n'est pas illégal présentement. Ainsi, si quelques extrémistes du PQ commettaient des actes répréhensibles qui portent atteinte à la liberté du peuple canadien et que ce parti fût déclaré «association illégale», tous ceux qui ont milité dans ce mouvement, depuis sa fondation, seraient alors susceptibles de poursuite.

Monsieur l'Orateur, cette partie de la loi va complètement à l'encontre de la liberté, telle que je l'entends. Cet exemple s'applique aussi bien à mon parti qu'à n'importe quel parti de l'opposition, fédérale ou provinciale.

Par conséquent, si ce bill n'est pas amendé de sorte qu'il puisse s'appliquer à toutes les provinces, s'il n'est pas rédigé en bon français, comme le réclamait le député de Matane (M. De Bané), et s'il ne contient pas un amendement précis relatif à la rétroactivité, je m'y opposerai.

«Fini les folies», nous a-t-on dit, mais quelles folies, les nôtres ou celles du gouvernement?

[Traduction]

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, comme le débat tire maintenant à sa fin, il conviendrait, il me semble, de réfléchir un instant ou deux à ce qui nous est arrivé cet automne. A mon avis, ceux qui s'y reporteront un jour, pourront fort bien y voir un automne d'extrêmes car, en vérité, depuis deux mois, peut-être plus, nous avons été vraiment meurtris par deux éléments extrêmes et très dangereux de notre société actuelle.